

Comité de mise en candidature

Dates importantes pour la procédure d'élection

Le jeudi 7 avril 2022 : lancement de la période de mise en candidature (durée : 6 semaines) pour tous les postes en élection :

Bureau de direction : vice-présidence, trésorerie

6 (six) postes au conseil d'administration

3 postes – mandat de deux ans,

3 postes -mandat d'un an

Le vendredi 20 mai 2022 : fin de la période de mise en candidature.

Les 24, 25 ou 26 mai 2022 : rencontre téléphonique du Comité de mise en candidature pour statuer sur l'admissibilité des candidatures reçues.

Le vendredi 27 mai 2022 : remise du rapport du Comité de mise en candidature au Conseil d'administration et aux organismes membres de la FCFA.

Le samedi 11 juin 2022 : Assemblée générale annuelle : Présentation du rapport au CA par la présidence du Comité de mise en candidature. Discours et élections (s'il y a lieu).